

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Le 25.09.2017 à 20h

Salle des maîtres du collège de Pierrefleur

- Parents :** Mmes Charollais Gonin, Hollender, Hornickel, MM. Prahin, Tumminello
- Professionnels :** Mmes Perroud, Subilia, Turcotte, Vittoz
- Organisations :** Mmes Radic, Marquis
- Autorités politiques :** M.Fracheboud
- Excusés/absents :** Mmes Benitez Santoli, Ott, M. Brayer

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 28 août 2017
3. Création de l'Association de Pierrefleur
4. Projet(s) 2017-2018
  - Soirée du 22 mars 2018
  - Site Internet
  - Autre projet à déterminer (voir annexe)
5. Décisions, suites à donner
6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles

### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé.

### **2. Adoption du PV du 28 août 2017**

Le PV de la séance du 28 août dernier a été adopté à l'unanimité.

### **3. Création de l'Association de Pierrefleur**

Mme Radic propose un premier projet de statuts, basé sur les modèles disponibles sur le site de Bénévolat Vaud.

- Mme Radic envoie le projet à tous rapidement, pour consultation. Les commentaires doivent lui parvenir **avant le 30 octobre**.
- Le groupe communication (cf. point 4) précise les statuts, rédige le PV de l'AG constitutive.
- M. Prahin demande à Mme Benitez si elle peut prendre la trésorerie.
- L'association ouvrira un compte à la BCV.



#### 4. Projet(s) 2017-2018

Le thème de la journée portes ouvertes du 22 mars est le vivre ensemble / la collaboration au sein de l'école.

Question : les parents des futurs élèves sont-ils invités à participer ?

➤ Décision : Mme Perroud en parle au Conseil de Direction, idée à creuser puis décision à prendre.

Il est discuté de ce que la CET souhaite organiser en plus de sa participation à la journée portes ouvertes :

- Un évènement phare : fait venir les parents, surtout si les enfants sont impliqués et/ou qu'il y a une partie nourriture (!), mais gros investissement pour l'organisation. Cela nous donne de la visibilité.
- Ou une série de conférences (harcèlement, vivre ensemble, etc.) : intéressant pour les membres de la CET mais la participation est généralement faible, on ne touche que peu de parents, toujours les mêmes. D'autres partenaires organisent ce genre d'évènements, p.ex. Jardin des parents, Association des parents d'élèves : on peut se contenter de relayer l'information.
- Essayer de répondre aux besoins des parents, assurer notre visibilité.

Propositions soumises au vote:

1. A l'occasion du 22 mars, la CET organise une animation permettant de mettre en lien les sites (p.ex. promenade), puis une prolongation, p.ex. sous forme de souper canadien; le site Internet est utilisé pour relayer des informations de manifestations organisées par d'autres : **11 voix**
2. La CET se contente de se présenter lors du 22 mars, et organise 1-2 conférences pour tester la formule : **1 voix**

➤ **La proposition 1 est donc adoptée.**

Par conséquent, 2 sous-commissions sont créées :

**Sous-commission communication** : (peut si possible rejoindre l'autre groupe lorsque la tâche aura diminué) : site Internet, feuillet info-parents (pour mai 2018), communication : Candice Hollender, Nathalie Perroud, Claudia Turcotte, Marija Radic.

**Sous-commission activité** : organisation de la partie CET du 22 mars : Teodoro Tumminello, Marie-Jo Marquis, Ghislaine Vittoz, Myriam Charollais, Jean-François Prahin, Cédric Fracheboud, Xenia Subilia.

Zuhey rejoint l'un ou l'autre des groupes.

Les séances plénières permettent de prendre connaissance des travaux des sous-commissions et d'entériner les choix.

#### 5. Décisions, suites à donner

Cf. ci-dessus.

#### 6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

- M. Brayer a envoyé sa démission à la CET, pour raison de surcharge.
- Les représentants des APEMS peuvent être élus comme représentants dans le quart Associations.
- Décision : M. Prahin invite les APEMS à participer à une prochaine séance, puis à déléguer un-e représentant-e.

#### 7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- Séance des groupes de travail : 30 octobre, 20h, à City-Blécherette, ch. du Petit-Flon 52.
- Souper de Noël: 7 décembre, 20h, invitation viendra de Mme Perroud.
- Séance plénière: 29 janvier 20h.



## 8. Divers et propositions individuelles

- Le bureau relance M. Sciboz pour recevoir des informations sur la crèche.
- M. Fracheboud parle à son supérieur hiérarchique du problème du chemin de la Vallombreuse – reconnu comme dangereux - et de la possibilité de mettre des patrouilleurs. S'il y a lieu, postulat au Conseil communal pour mise en zone 30.
- Métamorphose : Jean-François Prahin va faire une demande écrite à M. Martinet précisant nos demandes : présentation générale du projet, présentation des infrastructures liées aux enfants : école, maison de quartier, APEMS, etc.

Il n'y a pas de nouvelles du Règlement d'établissement.

La séance est levée à : 22h

Myriam Charollais  
Membre

Lausanne, le 26 septembre 2017

Lausanne, février 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---